



PLAN LOCAL D'URBANISME

4d

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES



Plan local d'urbanisme :

- PLU approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 24 Avril 2007
- Modification simplifiée n°1 du PLU approuvée par délibération du Conseil municipal en date du 23 Novembre 2016
- Mise en révision du Plan Local d'Urbanisme par délibération du Conseil Municipal en date du 7 juillet 2009.
- Arrêt du Plan Local d'Urbanisme par délibération du Conseil Municipal en date du 13 Décembre 2016
- Approbation du Plan Local d'Urbanisme par délibération du Conseil Communautaire en date du 20 Juin 2019
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 20 Juin 2019

Référence : 37029

Fichier : R:\DOSSIERS\37029\37029-APPROBATION\PGI_37029-PG.dwg



Bureau d'études REALITES

34, Rue Georges Plasse
42300 Roanne

Tél : 04 77 67 83 06 - Fax : 04 77 23 01 85

E-mail : urbanisme@realites-be.fr www.realites-be.fr

Envoyé en préfecture le 09/07/2019

Reçu en préfecture le 09/07/2019

Affiché le

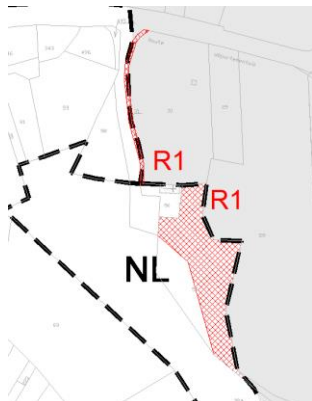
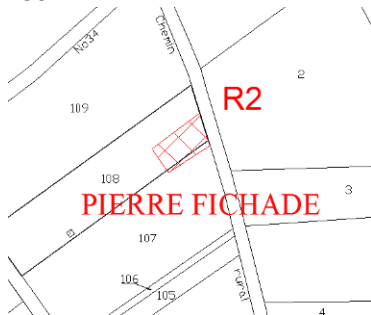


ID : 063-200070407-20190620-DEL_2019_03_25-DE

L'article L.151-41 du code de l'urbanisme stipule que les plans locaux d'urbanisme peuvent «Le règlement peut délimiter des terrains sur lesquels sont institués :

- 1° Des emplacements réservés aux voies et ouvrages publics dont il précise la localisation et les caractéristiques ;
- 2° Des emplacements réservés aux installations d'intérêt général à créer ou à modifier ;
- 3° Des emplacements réservés aux espaces verts à créer ou à modifier ou aux espaces nécessaires aux continuités écologiques ;...

La commune de Champeix a défini plusieurs emplacements réservés qui sont reportés sur le plan de zonage et dont les caractéristiques sont précisées ci-dessous.

N°	Désignation	Bénéficiaire	Plan, superficie approximative et parcelles concernées
R1	mise en valeur du site de la Chapelle d'Anciat et de son point de vue.	Commune	Anciat ZP 31 et ZP 30, ZP 55 partielles 4 243 m ² 
R2	mise en valeur des abords du Menhir de Pierre Fichade	Commune	Pierre Fichade - ZN 107 partielle, ZN 108 partielle 750 m ² 
R3	Aménagement d'un espace de stationnement	Commune	Parcelle AB 1361 746 m ² 